



**Rapport du groupe de travail technique informel sur
l'activité A destinée à élaborer des recommandations pour
les autorités sanitaires qui seront chargées de détecter les
produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement
étiquetés/falsifiés/contrefaits et à établir un programme
pour renforcer les capacités et créer des outils pour
contribuer à la formation des États Membres**

1. Le groupe de travail technique informel sur l'activité A s'est réuni le 21 novembre 2016 à Genève sous la présidence de Mme Camilla Gomes (Brésil).
2. Les représentants de six États Membres étaient présents (Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, Inde, Nigéria et République de Corée).
3. Le Président a ouvert la réunion du groupe de travail informel et a souhaité la bienvenue à tous les participants.
4. L'ordre du jour, qui avait préalablement été distribué à tous les participants par le Secrétariat, a été accepté. Le Président a fait un bref exposé, dans lequel il a donné des informations générales, expliqué la méthode de travail et présenté les principales modifications apportées au document par le Brésil, sur la base des observations reçues, dans le but d'apporter des éclaircissements et d'éliminer les doublons et les ambiguïtés.
5. Les participants à cette réunion ont examiné un document intitulé « Cadre/lignes directrices pour l'élaboration d'un plan national en vue de prévenir, de détecter et de combattre les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits », qui a été projeté sur un écran afin que les États Membres puissent faire des observations sur la structure et apporter des amendements. Le document révisé, intitulé « Orientations pour l'élaboration d'un plan national en vue de prévenir, de détecter et de combattre les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits », a été accepté par consensus, assorti d'une recommandation tendant à ce qu'il soit adopté en plénière lors de la cinquième réunion du dispositif des États Membres.
6. Les participants à la réunion ont également abordé les activités à venir et ont décidé de proposer la mise au point d'une enquête pour recenser les compétences et les matériels de formation concernant la prévention et la détection des produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement

étiquetés/falsifiés/contrefaits et la lutte contre ces produits, tout en soulignant la nécessité de la formation dans les pays/Régions. Le projet de calendrier pour la mise au point et le déroulement de l'enquête en 2017 est soumis au Comité d'orientation pour examen.

7. En outre, le groupe de travail informel propose de continuer à rédiger les « Recommandations à l'usage des autorités nationales sur les critères de classification des risques et d'évaluation et hiérarchisation des cas de produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits ». Un projet de calendrier d'activités est soumis au Comité d'orientation pour examen.

8. Au cours de la réunion, qui s'est caractérisée par la coopération et la flexibilité, les délégués ont proposé des suggestions et des amendements utiles. Les États Membres ont remercié le Brésil, dont la conduite des travaux a permis de progresser sur cette activité.

9. Le Président présentera au Comité d'orientation et à la plénière du dispositif des États Membres un rapport oral sur les progrès accomplis et les prochaines étapes concernant l'activité A du plan de travail prioritaire.

= = =